

CHARTRE DES ASSOCIATIONS CONTACT

Nous Parents, Affirmons :

- Que nos enfants homosexuels font partie de notre famille.
- Que nous les acceptons tels qu'ils sont.
- Que nous voulons qu'ils puissent vivre ce qu'ils sont.

Nous Homosexuel-le-s, Affirmons :

- Que notre famille est incomplète si nous sommes rejetés.
- Que nous voulons être acceptés tels que nous sommes
- Que nous voulons pouvoir vivre ce que nous sommes.

Nous Rappelons :

- Que l'homosexualité est une composante de l'identité qui concerne non seulement la sexualité, mais la vie affective et sociale toute entière ; que pleinement assumée par l'individu et acceptée par ses proches, elle peut conduire à l'épanouissement de la personne.
- Que ce n'est ni une maladie, ni une tare, ni un vice, ni une perversion, ni une déviance.
- Qu'on est homosexuel, ni par choix, ni par mode, ni pour suivre un exemple.
- Que ni l'homosexualité ni les pratiques homosexuelles ne constituent un délit aux yeux de la loi.

Nous Accueillons :

- Tous ceux qui comptent un-e homosexuel-le parmi leurs proches (parents, famille, ami, conjoint...).
- Les homosexuels de tous âges et des deux sexes, sans aucune discrimination, et dans toute leur diversité d'expression.
- Toute personne qui désire mieux comprendre et accepter l'homosexualité.

Nous Agissons en Vue de :

- Favoriser le dialogue entre parents et enfants. Par l'[écoute](#) et l'[information individuelle](#), par des [rencontres entre jeunes et adultes](#), nous permettons aux uns de mieux faire face aux réactions parfois violentes de leurs parents, et aux autres de comprendre, d'accepter et d'accompagner leurs enfants dans la construction positive de leur personnalité.
- [Témoigner](#) de notre vie, de la vie de nos proches ou de nos enfants homosexuels. Par notre visibilité auprès de notre entourage et des [médias](#), nous faisons savoir à la société ce que sont réellement les homosexuel-le-s et ce qu'il peuvent avoir à supporter dans leur vie quotidienne. Nous voulons ainsi faire évoluer les mentalités et les pratiques sociales qui les marginalisent et les excluent encore trop souvent.
- Prévenir les risques du SIDA et du suicide, en créant un climat d'affection, de sérénité, de solidarité, nous participons efficacement à la [prévention du SIDA](#) et du [suicide des jeunes](#).
- Faire respecter les droits des homosexuel-le-s, nous participons à tout mouvement de lutte contre les discriminations, visant à faire appliquer la législation en vigueur, ou à la faire évoluer dans les domaines où elle est notoirement homophobe.

Nous Nous Engageons :

- A respecter l'identité culturelle de chacun, sa sexualité, son mode de vie, son appartenance idéologiquement propre.
- A ne porter aucun jugement de valeur et à ne pas proposer de réponse a priori.
- A assurer la confidentialité et l'anonymat de tous.

L'association CONTACT est indépendante de tout groupe philosophique, politique ou religieux : elle s'engage cependant volontiers au côté des personnes, associations ou communautés partageant ses convictions et poursuivant des buts analogues.

Nous avons pour références :

- *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de **1789**, complétée par le préambule de la constitution de la Vème République.*
- *La déclaration Universelle des Droits de l'Homme de **1948**.*
- *La convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales de **1950**.*
- *La déclaration des Droits de l'enfant de **1989**.*
- *La loi française de **1982** qui, en abrogeant l'alinéa 331 du code pénal, a supprimé l'homosexualité de la liste des délits.*
- *La décision de **1993** de l'O.M.S de retirer l'homosexualité de la liste des maladies mentales.*
- *La résolution du Parlement Européen de **1994** portant sur l'égalité des droits des homosexuels et des lesbiennes dans la communauté européenne.*
- *La Convention Européenne des Droits de l'Homme.*

Dernière mise à jour : Avril 2005